

2 - 3
DÉC.
2024



PRINCIPAUTÉ
DE MONACO



LE SPORT COMME OUTIL DE CONSTRUCTION DE LA PAIX

Lors de la 14^{ème} édition du Forum International Peace and Sport, tous les participants ont rejoint l'**appel** de Peace and Sport aux dirigeants internationaux pour **déployer activement l'utilisation intentionnelle du sport comme outil de transmission des valeurs pour la paix.**

Grâce à leurs points de vue, leur expertise et leur soutien, les participants se sont engagés dans des discussions constructives, contribuant à façonner ces recommandations.

POSTULAT

Le sport est universellement populaire, notamment auprès des jeunes. Il contribue à la construction d'une culture de la paix s'il est utilisé avec l'intention de transmettre des compétences de vie, dans un cadre adapté et par des éducateurs qualifiés.

TROIS THÉMATIQUES CLÉS

Éducation à la paix
éduquer par le sport



Vivre ensemble
soutenir l'inclusion



Coalitions
faire équipe avec les Champions de la Paix



RECOMMANDATIONS DE PEACE AND SPORT



1. Mettre le sport en priorité

Les États membres des Nations Unies s'accordent à reconnaître l'exceptionnelle capacité du sport à contribuer aux politiques d'éducation, de consolidation de la paix et de réduction de la violence, comme reconnu dans le Pacte pour l'Avenir de 2024. Malgré ce consensus international, en moyenne, 64 % des pays du monde entier investissent moins de 2 % de leur budget d'éducation le sport, selon l'UNESCO. Les mentalités doivent changer.

➤ **APPEL : les gouvernements doivent passer de la vision à l'action en investissant sur la formation d'éducateurs et sur des programmes de transmission de valeurs par le sport.**



2. Renforcer les capacités locales

La reconnaissance des éducateurs de paix en tant que personnel qualifié et employable est décisive. La professionnalisation de leur statut implique de mettre en place une rémunération adéquate, de fournir des modules de formation dédiés et des outils d'orientation pour accompagner ces hommes et ces femmes sur lesquels repose l'impact des programmes. ➤ **APPEL : Les autorités publiques et sportives doivent reconnaître les éducateurs de paix en tant que personnel qualifié et employable.**



3. Mutualiser les ressources

Les banques de développement, les secteurs financiers des gouvernements, les organisateurs des grands événements sportifs et les organisations internationales doivent coordonner leurs approches et leurs programmes afin de favoriser l'usage efficace des fonds proposés aux acteurs de terrain. Il s'agit notamment d'investir dans le sport dans des processus de consolidation de la paix et de réduction de la violence et dans les politiques éducatives. ➤ **APPEL : les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, doivent renforcer leur coordination pour garantir l'utilisation efficace des fonds alloués aux initiatives en faveur de la paix par le sport.**



4. Évaluer l'impact des programmes

La relation de cause à effet entre le sport et la consolidation de la paix, ainsi que la prévention des conflits et de la violence reste à démontrer. De plus, les méthodologies d'évaluation disponibles à l'heure actuelle sont essentiellement dédiées à l'échelle nationale. Ces exigences impliquent un nouveau paradigme. ➤ **APPEL : les donateurs et acteurs du développement doivent financer la mise en place d'études d'impact au niveau communautaire, favorisant une vision à long terme et des critères d'impact intégrant le qualitatif au quantitatif.**



5. Développer une approche intégrée

Une plus grande convergence entre les ministères de tutelle et leurs services est nécessaire, et des bureaux uniques dédiés à cette coordination devraient être créés. Afin d'intégrer les secteurs du sport, de l'éducation, de l'employabilité, de la santé et de la jeunesse, ainsi que les interventions et programmes transversaux, un changement systémique s'impose. ➤ **APPEL : les autorités publiques doivent développer des bureaux uniques dédiés à la coordination entre différents secteurs pour la mise en place de programmes transversaux, avec une approche interministérielle.**



6. Accompagner les athlètes

Modèles, héros et sources d'inspiration pour les jeunes du monde entier, les athlètes ont une capacité unique à contribuer à la construction d'une culture de paix par le sport. Il est essentiel de les former parallèlement à leurs parcours sportifs pour les sensibiliser dès leur plus jeune âge et leur proposer des structures pour renforcer leur impact en tant qu'acteurs de paix. ➤ **APPEL : les autorités sportives doivent prévoir des formations sur l'impact sociétal des athlètes et leur proposer des structures d'action et d'expression.**



7. Passer à l'échelle

Les recommandations citées ci-dessus sont autant de prérequis indispensables à la montée en puissance des programmes de paix par le sport. Le déploiement des programmes pilotes à l'échelle nationale doit s'appuyer sur des niveaux administratifs intermédiaires désignés par l'État, des appels à projets adaptés et des soutiens institutionnels à l'écoute des besoins et des réalités des porteurs de projets. ➤ **APPEL : les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, doivent donner la priorité à l'accompagnement du passage à l'échelle des programmes à impact.**